



*Innover pour sauver*

## **APPEL A PROJETS 2020 FONDATION VICTOR ET ERMINIA MESCLE**

### **• Conditions générales**

La Fondation Victor et Erminia Mesclé sous l'égide de la Fondation pour la recherche médicale a pour vocation d'encourager la recherche sur la transplantation d'organes et la thérapie cellulaire.

Cet appel à projets annuel est destiné à soutenir des recherches précliniques sur les greffes d'organes ou de cellules.

Sont éligibles les projets portant notamment sur la transplantation et/ou la thérapie cellulaire ciblant les organes solides, la perte du greffon et/ou l'induction de tolérance, les mécanismes moléculaires impliqués, l'identification de nouveaux biomarqueurs potentiellement utilisables en clinique sur le plan pronostique ou diagnostique.

Sont exclus les projets concernant la caractérisation et la production de cellules (souches ou pro génitrices) ou la greffe de moelle osseuse pour la correction des hémopathies ainsi que les projets purement épidémiologiques ou visant au financement d'essais cliniques.

Le financement sera remis par la Fondation pour la recherche médicale sous la forme d'un Prix : le Prix Victor et Erminia Mesclé 2020.

### **• Financement**

Cet appel à projets est destiné à soutenir une seule équipe de recherche.

Le montant alloué est de 100 000 euros pour une durée de 2 ans.

Le financement doit débuter au plus tard le 31 décembre 2020.

## • Critères d'éligibilité

Le demandeur, porteur du projet, doit être un chercheur ou un enseignant chercheur statutaire (EPST, Université...) ayant une activité de recherche pour toute la durée du financement.

Le demandeur ne doit pas être bénéficiaire d'une aide aux équipes de la FRM en cours de financement (Equipes FRM, Amorçage de jeunes équipes, ex. Programmes Urgences et Pionniers, AAP des Axes prioritaires).

Les projets doivent émaner d'équipes de recherche implantées dans des laboratoires français et rattachés à un/des organisme(s) de recherche ou d'enseignement supérieur (Inserm, CNRS, Université...).

La demande de financement d'un montant de 100 000 euros peut inclure des frais d'équipement, de fonctionnement, de mission et/ ou de personnel.

Les demandes seront évaluées par un comité scientifique composé d'experts français.

### Calendrier

9 mars 2020	Ouverture de l'appel à projets
16 avril 2020	Clôture de l'appel à projets
<b>9 juin 2019</b>	<b>Sélection</b>

Consulter le détail de cet appel à projets avec la notice explicative correspondante sur le site web de la FRM : [www.frm.org](http://www.frm.org) – Espace Chercheurs – Appel à projets 2020 Contact : Gaëtane Pollin : [gaetane.pollin@frm.org](mailto:gaetane.pollin@frm.org)